



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane



COMPTE-RENDU DE REUNION PUBLIQUE 03/02/2025

Date : 03-02-2025

Heure de début : 16h40

Lieu : Résidence Orchidées

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des programmes de travaux sur la résidence par la SIGUY et du projet d'aménagement sur le quartier Orchidées par la commune.
- Echange sur le projet de la collectivité, recueil des avis et des recommandations.

PARTICIPANTS :

36 habitants.

Les structures présentent :

- Le service de la Médiation
- Le service politique de la ville
- Le service de la Direction des Grands Projets
- Le service communication
- L'antenne Ouest de la SIGUY
- Le service Renouvellement Urbain de la SIGUY
- La Maitrise d'œuvre Aménagement des espaces publics
- La Maitrise d'œuvre Réhabilitation de la résidence

Intervenants pour la commune :

- Mme Sophie CHARLES, maire de la commune
- M. Robert AMAIKON, responsable du Pôle Médiation et Animation du Territoire
- M. Jules QUEGUINER, directeur du service des Grands Projets
- Mme Léa CASTIEAU, cheffe de projet Renouvellement Urbain

Intervenants pour la SIGUY :

- Mme Laurie GOURMELEN, directrice Renouvellement Urbain
- Mme Gwladys WONG, responsable de l'agence de Saint-Laurent-du-Maroni

OBJET DE LA REUNION :

Ce compte-rendu reprend le déroulement de la présentation faite aux habitants jointe en annexe, en rapportant uniquement les échanges et les questions.

Eléments présentés :

I. **La co-construction du projet d'aménagement d'ensemble Orchidées**

Diagnostic et ateliers réalisés en 2019 dans le cadre du protocole de préfiguration NPNRU
Stratégie et objectifs du projets

II. **L'aménagement des espaces publics**

Le programme NPNRU

Phase 1 : installation des palplanches



Phase 2 : aménagement des espaces publics

III. Développer l'attractivité et l'offre de logement sur le quartier

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

La maîtrise du foncier pour la création de nouveaux logements

Le projet de procédure de déclaration d'utilité publique sur le secteur

IV. La réhabilitation et la résidentialisation de la résidence (SIGUY)

Présentation de l'équipe de Maîtrise d'œuvre et de l'Agence locale de la SIGUY

Présentation du projet de réhabilitation et travaux envisagés sur chaque bâtiment

Travaux de réhabilitation au cas par cas à l'intérieur des logements

Focus sur la réhabilitation des pièces d'eau

Présentation du projet de résidentialisation

V. Temps d'échanges

Information sur les permanences et prises de rendez-vous avec la Direction des Grands Projets

Information et circulation d'une feuille d'émergence

Q : Concernant la sécurité de la résidence :

R de la ville : la pacification du quartier est un objectif prioritaire de l'opération d'aménagement. L'installation des palplanches, au-delà de traiter l'érosion entrainera le déplacement des pirogues vers le port. L'accostage sur ce secteur sera techniquement très compliqué. La pression du commerce informel en lien avec le trafic fluvial sera diminuée.

R de la SIGUY : l'opération de résidentialisation prévoit une clôture autour de la résidence. La possibilité de fermer les cages d'escalier va être étudiée.

Mme le Maire et la SIGUY rappellent que la sécurité de la résidence est l'affaire de tous.

Q : Concernant les travaux des appartements en site occupé

R de la SIGUY : des appartements seront rénovés en priorité pour permettre aux locataires dont la salle de bain serait en travaux plusieurs jours d'avoir accès à une autre salle de bains sur le même pallier.

R de la Mairie : Mme Charles alerte sur les difficultés pour les familles d'avoir des travaux espacés dans le temps dans leur logement. Elle demande à la SIGUY d'étudier la possibilité de mettre à disposition des logements tiroirs permettant aux locataires de vivre dans un autre appartement le temps que leur logement soit entièrement réhabilité.

La SIGUY demande à sa maîtrise d'œuvre d'étudier la faisabilité de cette solution et la mettra en œuvre si cela est possible.

Q : Concernant les travaux urgents dans l'attente de l'opération de réhabilitation

R de la SIGUY : il est important que les locataires signalent les travaux urgents dans leur logement. L'agence locale de la SIGUY est l'interlocuteur privilégié des locataires. Une feuille d'émergence circule pendant la réunion, les locataires sont invités à la compléter pour faciliter la communication.

Q : Concernant le traitement des nuisibles (rats)

R de la SIGUY : un nettoyage des palmiers du bâtiment A doit être programmé. Les travaux autour et dans la résidence devront permettre une amélioration significative du cadre de vie.